

# LA CHINISATION DE L'AFRIQUE ET SES SOURCES POTENTIELLES D'ASYMÉTRIE

CLAUDE ZOLA MALUTAMA

## INTRODUCTION

La relation Chine-Afrique devient un enjeu fondamental de la politique africaine contemporaine. C'est en substance les conclusions auxquelles sont parvenus plusieurs milieux académiques<sup>1</sup> notamment dans le monde Anglo-saxon sur la question. La dite relation est ancienne mais c'est son orientation récente qui attire attention voire inquiète. En premier lieu, la presse, tant occidentale

qu'africaine<sup>2</sup>, relate surtout des faits divers sur la pratique visible du management chinois et exprime l'inquiétude de la probable éviction du secteur économique informel dominant sur le continent. Ensuite, les institutions internationales économiques telles que la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ou le Fonds Monétaire International (FMI) expriment leur préoccupation sur les modalités de financement des prêts de la Chine, susceptible d'enclencher un nouveau cycle d'endettement des pays d'Afrique. Ces préoccupations sont récentes ; elles doivent donc être circonscrites dans une phase nouvelle de la montée en puissance de la Chine dans les affaires internationales comme un acteur important.

1. Voir à ce sujet les articles suivants : Daniel Large, *Beyong dragon in the bush : the study of China-Africa relations*, in *African Affairs* (journal of the royal african society), 01/2008, n° 107/426; Taylor, Ian, « Sino-African relations and the problem of human rights », in *African Affairs*, n° 107/426; Kevin Carey et al. , « Sub-sahara africa, forging new trade links with Asia », IMF, 2007 et Broadman, Harry G., « China and India go to Africa », in *Foreign Affairs*, vol 87, n°2, 03/04/2008.

2. Voir à ce sujet l'article de Thierry Vircoulon, « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise » in *Afrique Contemporaine*, n°227, 03/2008, pp. 107-118.

En revanche, les périodes plus anciennes des relations entre les deux « partenaires » ne semblent pas avoir donné lieu à des inquiétudes comparables.

Le début de la première phase, plus ancienne, trouve son origine à l'époque postcoloniale. Elle est essentiellement de nature politique voire idéologique. En effet, elle s'inscrit dans le contexte de coopération *sud-sud* entre les pays de l'ancien « bloc » tiers-mondiste dans la foulée des indépendances des pays africains jusqu'à la fin des années 1980. La relation Chine – Afrique, quoique limitée aux seules réalisations « symboliques » d'infrastructures, s'est déroulée dans un rapport entre partenaires relativement égaux.

La présence contemporaine de la Chine en Afrique peut raisonnablement remonter au début des années 1990 ; elle a connu une accélération et une intensité essentiellement commerciales au début du 21<sup>ème</sup> siècle. Cette nouvelle phase, « *la chinisation de l'Afrique* »<sup>1</sup>, est différente de la précédente en ce sens qu'au cours de cette période, le corpus idéologique tiers-mondiste s'est disloqué et plusieurs pays anciennement leaders de ce bloc en particulier ceux d'Asie (à l'instar de l'Inde, la Chine et l'Indonésie) ont adopté une stratégie de développement économique d'inspiration néolibérale facilitant leur intégration dans l'économie mondiale en formation. En revanche, l'autre partie tiers-mondiste, l'Afrique subsaharienne, semble davantage marginalisée. La Chine, contrai-

1. Nous entendons par « chinisation », cette phase actuelle de relation entre la Chine et l'Afrique reposant principalement sur les échanges commerciaux. C'est une processus au cours duquel la Chine émerge en tant que puissance globale dont les actions en direction de l'Afrique affectent durablement les relations entre les deux « partenaires ».

rement à l'Afrique, s'installe désormais dans un statut de « Grande puissance » en devenir. Il existe donc dans la dynamique actuelle des sources potentielles d'asymétrie. Notre mode d'appréhension des risques d'asymétrie est lié aux modes d'accès aux relations Chine – Afrique que nous suggérons.

Nous nous efforcerons premièrement de mobiliser et de questionner la perception populaire de la présence chinoise passée sur le continent africain comme point de départ d'analyse ; ensuite nous mettrons en perspective le contexte général dans lequel la relation Chine – Afrique se révèle potentiellement asymétrique. Nous terminerons sur une réflexion de nature philosophique et politique cherchant à saisir les intentions de la Chine en tant qu'acteur rationnel sur la scène internationale et dans son rapport avec l'Afrique en particulier ; l'objectif consiste à appréhender le positionnement de la Chine dans l'optique des courants théoriques dominants les relations internationales.

## 1. PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS AFRICAINES

Les représentations collectives concernant la présence chinoise en Afrique peuvent constituer une première porte d'entrée sur la question. Aussi loin qu'on peut remonter dans le passé entre les années 1970 et les décennies 1980, les souvenirs de la présence chinoise en Afrique semblent être marqués par la « discrétion » légendaire, relevée par Thierry Vircoulon<sup>2</sup> et confirmée par

2. *Ibidem*, p. 107.

des enquêtes brutes<sup>1</sup> et par des concrétisations à travers des infrastructures « symboliques » de l'autre. La politique chinoise en Afrique s'est voulue manifestement singulière par une « retenue » et une discrétion se limitant dans un premier temps à des réalisations symboliques qui marquent la conscience collective des africains pour longtemps. C'est sur ce socle patiemment construit que la Chine actuelle s'appuie et mobilise dans sa relation avec l'Afrique pour se démarquer des puissances occidentales sur le terrain<sup>2</sup>.

Au nombre d'infrastructures significatives à l'actif de la Chine, on peut dénombrer la construction des fameux « Palais du peuple »<sup>3</sup> tels qu'au Congo Brazzaville, au Bénin (Palais du Congrès), en République démocratique du Congo (R.D.C.), en Côte d'Ivoire (Hôtel des députés). On notera également la construction des ponts et chaussées, des stades omnisports en R.D.C, au Congo Brazzaville et au Togo. Plus symboliquement, il faut relever le cas du célèbre chemin de fer entre la Zambie et la Tanzanie de 1975 nommé TAZARA<sup>4</sup> comme une réalisation emblématique de la République Populaire de la Chine (R.P.C.) pour une Afrique décolonisée.

1. Enquêtes téléphoniques et orales conduites par l'auteur auprès d'étudiants africains résidant en Belgique sur la dite perception et identifier les ouvrages « symboliques » (ayant affecté les souvenirs) réalisés par les chinois en Afrique de l'Ouest et centrale.

2. Selon cette enquête, tous mes interlocuteurs confirment la perception d'une stratégie de discrétion avant 2000 et d'une présence plus affirmée après 2000.

3. Lieux officiels multifonctionnels destinés à des réunions des officiels du gouvernement, hébergeant des salles de spectacles pour les représentations culturelles ainsi que les bureaux officiels.

4. Voir à ce sujet les articles de Dan Haugling, vol. 199, 9/2009, pp. 627-646 et Julia C. Strauss in *The China Quarterly*, vol.199, 9/2009, p. 777.

À côté de ces « grands » travaux d'infrastructure, la Chine s'est investie dans des activités à caractère social, notamment les hôpitaux où se pratique la médecine chinoise. Son apport essentiel est l'accès aux soins par les populations les plus démunies, mais son succès semble être méconnu. À cette époque, des tentatives commerciales de pénétration du marché local africain avec des produits manufacturés ont été menées mais se sont soldées par des échecs. En effet, la commercialisation des conserves d'haricots mélangés au sucre ainsi que du lait en poudre, n'ont pas obtenu le succès escompté comme, par exemple, en R.D.C. On peut ajouter à cette liste la commercialisation de médicaments en Côte d'Ivoire et dans plusieurs autres pays d'Afrique, avec moins de succès. En revanche, la production et la vente de ciment provenant de la seule usine construite par la coopération chinoise à la frontière Rwando-Burundaise à Cyangugu (CI-MERA) semble avoir donné des résultats attendus tout comme une usine de production de mèches – cheveux pour les femmes construite au Togo.

Le succès mitigé de la coopération chinoise a suscité peu d'intérêt médiatique à l'époque alors que les réalisations spectaculaires ont fait l'objet de curiosité auprès de la population africaine. La pratique managériale du personnel chinois sur le terrain, en particulier son choix de travail nocturne en « vase clos », a nourri cette curiosité et a créé une sorte de mythe sur l'efficacité du travail chinois qui reste encore dominant dans les représentations collectives africaines. En effet, le plus frappant pour bon nombre d'africains est de constater l'avancement spectaculaire des chantiers pendant la journée sans assister, même

par simple observation, à l'exécution des travaux. Ce personnel éloigné de la vie quotidienne, vivait à l'écart, replié dans sa communauté ; rares sont les Africains qui savaient où les travailleurs chinois résidaient. Des témoignages concordants au Burkina-Faso, en R.D.C et au Rwanda confirment cette perception<sup>1</sup>. Ces pratiques de travail qui hantent la mémoire collective en Afrique sont, somme toute, banales pour le partenaire chinois. En effet, depuis longtemps la Chine s'est évertuée à réaliser des grands travaux soit sur son propre territoire soit à la demande d'un monarque étranger. On peut considérer que ces pratiques s'inscrivent dans une longue tradition de travail en Chine. F. Zacharia relate dans son ouvrage des réalisations qui confirment ce point de vue<sup>2</sup>. Dans l'optique d'un partenariat mutuellement bénéfique, il semble important de « démys-tifier » et de relativiser ces considérations qui peuvent être excessives en Afrique. Autrement, ces représentations, notamment celle du chinois travailleur efficace ayant ses techniques de production particulières, risquer d'affecter outre mesure les différentes couches de la population africaine dont les décideurs et les élites de la société civile. Il est probable que les rapports entre Chinois et Africains soient inégalitaires, les premiers ayant un ascendant psychologique sur ces derniers. Les choix faits et les contrats à signer sont susceptibles d'être biaisés.

## 2. LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ÉMERGENCE DE LA CHINE

### 2.1. L'essor chinois au tournant du 21<sup>e</sup> siècle

Les changements, toujours en cours, intervenus sur la scène internationale dans le dernier quart du siècle constituent une autre voie d'accès à notre problématique. La recomposition de l'ordre international issu de la seconde guerre mondiale est à l'ordre du jour de l'agenda international. En effet, la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, plus généralement du fonctionnement de cette institution internationale, ainsi que le poids accru du G20, indiquent une orientation nouvelle. Au cœur de ce développement, la place des pays émergents en général, et singulièrement celle de la Chine, retient une attention des décideurs politiques et des stratégies militaires. Dans la sous région d'Asie orientale, la montée en puissance de la Chine et son ascension économique constituent une tendance lourde et structurante qui « modifie profondément le panorama asiatique [...], en ce qu'elles bousculent littéralement non seulement les rapports économiques, mais aussi les relations politiques et stratégiques de la zone »<sup>3</sup>. Lors du discours d'ouverture du sommet sino-américain à Washington le 27/07/2010, l'actuel président américain, B. Obama, a déclaré que « Les relations entre la Chine et les États-Unis vont façonner le 21<sup>e</sup> siècle »<sup>4</sup>. A. Greenspan prévoit pour sa part que « Parmi les rivaux du leadership écono-

1. Selon l'enquête de l'auteur déjà mentionnée.

2. Voir à ce propos les exemples des réalisations chinoises utilisant cette pratique de travail fournis par Zacharia Fareed, *L'empire américain (l'heure du partage)*, Saint-Simon, Paris, 2009, pp. 80-82.

3. Charillon Frédéric, *les notices de la documentation française*, n° 24, 2006, p. 182.

4. Extrait repris dans l'ouvrage sous la direction de Jean-Louis Chambon, *Chinamérique*, Eyrolles (éditions d'organisation), Paris, 2010, p. 17.

mique mondial des Etats-Unis, seule la peuplée Chine apparaît comme un concurrent majeur en 2030 »<sup>1</sup>. Ces prévisions, si elles se confirment, risquent de dessiner un nouvel ordre international en l'absence de l'Afrique. Elles créditeraient l'hypothèse de partage d'influence en particulier sur le continent africain. Ainsi, comprendre les facteurs qui sont au cœur de la transformation de la scène internationale actuelle, en particulier les ressorts à l'origine de la montée en puissance de la Chine, participerait à cet effort de la recherche africaine au service des décideurs du continent.

Quatre tendances lourdes, en œuvre depuis la première crise pétrolière (1975), permettent d'analyser ces évolutions fondamentales de notre époque : le déclin relatif de l'hégémonie américaine et parallèlement la montée des puissances moyennes telles que le Japon et les pays de l'Union européenne ; la fin de la Guerre-froide (1989) et la fragmentation du système international ; la libéralisation du commerce international (processus dit de mondialisation des années 1990) et l'essor des puissances émergentes notamment le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (BRIC), ayant largement profité des avantages de ce processus ; enfin, la crise financière récente (septembre 2008) et ses conséquences économiques actuelles, en particulier en Occident, ainsi que l'affirmation du rôle moteur de la Chine dans la gouvernance mondiale.

### *a. L'hypothèse du déclin américain*

Le thème du déclin américain est récurrent dans l'analyse des relations

1. Greenspan Alan, *Le temps des turbulences*, J-C Lattes, Paris, 2007, p. 635.

internationales. Il constitue même un thème dominant du dernier quart de siècle<sup>2</sup>. L'effondrement du bloc communiste à la fin des années 1980 consacre la prédominance de l'Amérique. On est passé du monde bipolaire dominé par les deux grandes puissances hégémoniques à un système unipolaire sous l'influence de la puissance occidental-américaine. Analysant la politique étrangère de différentes administrations depuis la crise pétrolière du milieu des années 1970, I. Wallerstein observe que « la politique étrangère des USA est marquée par une seule et unique obsession : endiguer le déclin relatif des USA sur la scène internationale »<sup>3</sup>. L'administration Bush (2000-2007) a, selon l'auteur, accéléré ce processus tandis que l'Administration actuelle tente de le stabiliser ou le ralentir. La question essentielle est de savoir au profit de qui ce transfert s'effectue.

Bien qu'il soit hasardeux d'avancer une réponse définitive, il existe néanmoins plusieurs indices permettant d'attribuer ce transfert à la Chine. En effet, la prise en compte de cette orientation par les chancelleries occidentales est une donnée significative. On constate notamment, c'est assez significatif, des anticipations de politique étrangère fondées sur cette tendance lourde. Le cas le plus exemplaire est celui de la Grande-Bretagne, partenaire stratégique des USA et son traditionnel allié en Europe. Les conservateurs Britanniques en perspective des élections générales du 06/05/2010, anticipent le déclin relatif de l'Amérique dans les années avenir. Dans

2. Ethier Diane, Op. Cit., p.103 ; Voir aussi Zacharia Fareed, *ibid*, pp. 31-34.

3. Conférence d'I. Wallerstein à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) du 4/03/2010 sur le thème « Crise mondiale politico-économique : quels sont nos choix ? ».

un article publié par le Wall Street Journal Europe, Monsieur W. Hague, actuel secrétaire d'État aux Foreign Offices dans la coalition conservateur-libéral issue des élections, critique la position des Labours britanniques qui, selon lui, se sont concentrés sur l'Europe et l'Amérique du Nord et ont été lents à reconnaître qu'une approche compréhensive des relations internationales est essentielle actuellement. Au cœur de cette évolution, « le déplacement d'une proportion importante du centre de l'activité mondiale vers l'Asie accompagnant un poids politique certain pour ceux qui en bénéficient depuis les décennies récentes »<sup>1</sup>. Monsieur Hague en tire la conclusion suivante : « Les conservateurs envisageront de renforcer les liens entre la Grande Bretagne et les pays du Golfe persique, l'Inde et la Chine ». Il faudrait néanmoins rester prudent quant à ces prévisions. Le cas de l'émergence du Japon dans les années 1980 suivi de son déclin lors des décennies suivantes est édifiant même si les spécialistes sont partagés sur les conclusions à tirer de cette expérience récente<sup>2</sup>. Cependant si cette hypothèse venait à se confirmer, il devient urgent pour les décideurs africains d'intégrer cette donnée dans la définition de leur politique extérieure.

### *b. Fragmentation de l'ordre international*

L'effondrement du bloc communiste (1989) s'est accompagné dans un premier temps du renforcement de la position hégémonique des USA comme unique superpuissance dans l'ordre internatio-

nal. Cet ordre unipolaire a suscité des espoirs de coopération internationale entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Ils seront rapidement déçus par la suite avec le retour à l'unilatéralisme américain pratiqué par l'administration du président Georges W. Bush consécutif à la guerre du Golf en 2003, dans la foulée des attaques terroristes sur le World Trade Center en 2001. Du monde bipolaire datant de la guerre froide à l'ordre unipolaire de courte durée, on est passé à un monde relativement fragmenté dominé par des facteurs culturels ainsi que le décrit Samuel P. Huntington. « Depuis la fin de la guerre froide, la façon dont les peuples définissent leur identité et la symbolisent a profondément changé. La politique globale dépend désormais de plus en plus de facteurs culturels »<sup>3</sup>. L'ordre ancien vacille alors que le nouveau peine à se stabiliser ; aussi bien la politique étrangère que les relations internationales dans leur ensemble apparaissent comme une scène fragmentée. Toujours selon Huntington, « l'axe central de la politique mondiale d'après la guerre froide est ainsi l'interaction entre, d'une part, la puissance et la culture de l'Occident et d'autre part, la puissance et la culture des civilisations non occidentales. [...] L'Occident n'est plus désormais le seul à être puissant. La politique internationale est devenue multipolaire et multicivilisationnelle »<sup>4</sup>. A côté de l'Occident apparaît donc d'autres acteurs de première importance qu'ils soient régionaux ou globaux. Parmi ces derniers, la Chine émerge comme une puissance

1. Wall Street Journal Europe du 11/03/2010 : « Hague calls for reordering foreign relations ».

2. Voir à cet effet les points divergents dans le livre de Zakaria Fareed, *op. cit.*, p.47.

3. Huntington Samuel P., *Le choc de civilisation*, Odile Jacob, Paris, 2000, p.15.

4. Huntington Samuel P., *op. cit.*, p.25.

majeure. Ce fait international crée manifestement un déséquilibre dans les relations entre la Chine et l'Afrique. Il ne s'agit plus d'un axe tiers-mondiste d'antan mais de rapport entre l'Afrique et un acteur international majeur. Il y a, malgré tout, une certaine continuité par rapport au passé, mais les ressorts idéologiques ayant présidé aux relations passées cèdent progressivement du terrain au profit des intérêts économiques qui fondent prioritairement la puissance chinoise actuelle. La position chinoise dans le système international actuel ainsi que son appétit pour assurer la pérennité de sa croissance économique constituent en soi, selon nous, une source d'asymétrie potentielle.

*c. Processus de libéralisation du commerce mondial*

Ce processus entamé à la fin des années 1980, et avec une nette accélération dans les décennies suivantes, est la phase la plus large et la plus approfondie du phénomène connu sous le nom de mondialisation. En effet, cette dernière phase intègre la quasi-totalité des pays du globe et concerne presque toutes les activités de la vie humaine. Analysant cette dernière phase du phénomène, A. Greenspan estime que « La mondialisation change beaucoup nos repères économiques » et conclut en ces termes son analyse, « La mondialisation, qui est l'approfondissement de la spécialisation et de l'extension de la division du travail au delà des frontières nationales, est notoirement la clé pour la compréhension d'une bonne part de l'histoire économique récente »<sup>1</sup>. Selon plusieurs

sources internationales<sup>2</sup>, ce processus s'est accompagné d'une longue période de croissance mondiale jamais connue auparavant. Mais les avantages résultant de ce phénomène semblent avoir été inégalement répartis. Parmi les gagnants de ce processus pour la période concernée, les USA, la Chine et l'Inde figurent en bonne position. Le renforcement de la position de l'Asie dans le commerce international conduit Huntington au constat selon lequel « l'industrialisation et la croissance qui l'a accompagnée ont poussé dans les années 80 et 90 les extrêmes orientaux à ce qu'on pourrait appeler une affirmation asiatique »<sup>3</sup>. La conséquence durable de ce phénomène au niveau international est le triomphe des idées néolibérales à savoir l'intégration et l'interdépendance des économies et des États. Si l'Asie a globalement profité de ce processus, il n'en est pas de même pour l'Afrique subsaharienne. Cette partie du monde s'est non seulement marginalisée mais aussi fragilisée, créant entre ces deux régions une disparité à l'intérieur de l'ancien bloc du tiers-monde.

Selon I. Wallerstein, il s'est produit à la faveur de l'intégration au processus de mondialisation une dissociation nette au sein du Tiers-monde. En effet, les stratégies adoptées par certains pays, en particulier ceux d'Asie, depuis la première crise pétrolière se sont traduites au niveau international par ce qu'il appelle « une nouvelle division internationale du travail (NDIT)<sup>4</sup>. Elle est désormais caractérisée par 3 pôles : les pays déve-

1. Greenspan A., *op. cit.*, pp 464 et 467.

2. Dictionnaire économique A.Z, sous la direction de Pierre Bezbakh et Sophie Gherardi, Larousse/VUEF, 2003, p.388.

3. Huntington Samuel P, *op. cit.*, p 155

4. I. Wallerstein, cité par D. Ethier, *op. cit.*, pp.56-57.



loppés (PD) du centre, spécialisés dans le service et les industries de hautes technologies (1), les nouveaux pays industrialisés (NPI) du sud, caractérisés économiquement par une concentration de la production manufacturière (2) et les pays en voie de développement, qui demeurent essentiellement des exportateurs des matières premières (3) et donc dépendant des choix des deux autres pôles. La dislocation progressive de l'ancien bloc « Tiers-monde », l'intégration dans l'économie mondiale de ses ténors Chinois et indiens entre autres, ainsi que la marginalisation de sa composante la plus faible, en l'occurrence l'Afrique subsaharienne, établissent entre les anciens partenaires du Sud une relation de concurrence. Les rapports sont, certes, différents des rapports entretenus avec les partenaires occidentaux, mais risquent d'aboutir structurellement aux mêmes résultats, à savoir le confinement à long terme de la région de l'Afrique noire dans un rôle de spectateur. Cette issue peut être considérée comme inéluctable si ce caractère asymétrique pèse durablement sur ce processus de *chinisation* de l'Afrique en cours.

Le choix actuel et futur des pays africains dans leur relation future avec la Chine et plus généralement avec les pays émergents consiste soit à subir cet accroissement de leur dépendance soit à opter pour une utilisation intelligente des avantages de la phase actuelle des relations commerciales avec la Chine pour rééquilibrer la position de la région au niveau international. Dans cette deuxième option l'ambition ultime devrait consister à diversifier le partenariat pour recouvrer une autonomie réelle.

#### *d. La crise financière actuelle et la gouvernance mondiale*

A la lecture de la presse spécialisée (internationale) sur la crise financière qui éclate en 2007 et atteint son point culminant en septembre 2008, à en juger par les interventions concertées des gouvernements nationaux avec les institutions économiques internationales, et en observant les conséquences économiques qui en résultent, on mesure l'ampleur et la profondeur de la dite crise. D'après plusieurs observateurs et certains analystes financiers, il s'agit de la crise financière la plus grave depuis la « Grande dépression » en 1929<sup>1</sup>. Selon A. Greenspan et I. Walerstein, « c'est un phénomène que l'on observe qu'une fois au cours d'un siècle »<sup>2</sup> et qu'ils n'ont jamais vu au cours de toute leur carrière. Le président George W. Bush prenant la parole devant les ministres des finances des pays les plus industrialisés à Washington, en prévision du G20 à venir au mois de novembre 2008, déclara que « Nous sommes rentrés dans cette crise tous ensemble et nous nous en sortirons aussi ensemble ». C'est donc une reconnaissance dans « la gouvernance économique mondiale » du rôle désormais pertinent des pays émergents en particulier la Chine et l'Inde ainsi que le Brésil. Cette gouvernance mondiale, en cours de formation, consacre l'intégration de plus en plus poussée des économies et l'interdépendance des États émergents. Il est de plus en plus établi que la crise

1. Bavresse Nicolas, *Après le déluge (la grande crise de la mondialisation)*, Perrin, Paris, 2009, pp 23-46 ; voir aussi, Fareed Zacharia, op. cit., pp. 11-15.

2. Propos tenus lors de la conférence déjà indiquée pour I. Wallerstein, et lors d'une interview télévisée pour A. Greenspan sur une chaîne américaine.



est structurelle et systémique en ce sens qu'elle met en cause le fonctionnement du système capitaliste dominant au cœur du processus de mondialisation. Selon I. Wallerstein, cela implique que la solution à la « crise »<sup>1</sup> ne peut plus être trouvée dans le système mais en dehors de lui. L'ancien ministre belge des affaires étrangères, Mark Eyskens, propose désormais<sup>2</sup>, à l'instar de plusieurs analystes en Europe<sup>3</sup>, ainsi que la Chancelière Allemande Angela Merkel<sup>4</sup>, de créer un Conseil de sécurité économique à côté du Conseil de sécurité de l'ONU et de renforcer la coopération entre les institutions économiques internationales (FMI, BIRD et OMC). Ces dernières fonctionneront dans cette nouvelle architecture mondiale comme les administrations internationales, le Conseil de sécurité, comme le gouvernement auquel on associera le G20, en tant que nouveau Conseil de sécurité économique pour édicter des règles économiques qui vont s'imposer partout.

Une telle perspective renforcerait le poids relatif de la Chine qui est à la fois membre du Conseil de sécurité et du G20. En l'absence des pays africains, exception faite à l'Afrique du sud, on perçoit donc l'inégalité entre les partenaires dans une relation Chine et Afrique.

1. Selon I. Wallerstein, il faut entendre par « crise », quelque chose qui n'arrive qu'une seule fois tous les 50 ans.

2. Interview de Marc Eyskens sur radio RCF à l'occasion de la sortie de ses mémoires (2010), le 9/04/2010.

3. Voir en particulier les analyses de l'ambassadeur Stéphane Essel, « Vers un conseil de sécurité économique et social », *le Monde diplomatique*, juillet 2003 sur le site [www.regards-citoyens.com](http://www.regards-citoyens.com).

4. Discours d'Angela Merkel au Forum économique mondial de Davos, le 30 janvier 2009 sur le site [www.Lapresseaffaires.cyberpresse.ca/Economie](http://www.Lapresseaffaires.cyberpresse.ca/Economie) et de N. Sarkozy et A.Merkel, « Pour un nouvel ordre économique » sur [www.France24.com](http://www.France24.com) du 8 janvier 2009.

La nouvelle architecture mondiale en construction, si elle se confirme, deviendra une enceinte où les « Grands » décideront des orientations internationales en l'absence des « Petits ». On pourrait craindre le jeu d'influence et de partage possible de sphères d'influence entre les Grands. Le risque que la relation Chine – Afrique évolue vers un lien asymétrique trouve également tout son sens dans ce contexte.

### 3. LE POSITIONNEMENT DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CHINOISE

Sur quel socle théorique se fonde la politique étrangère chinoise ? Quels sont les facteurs principaux qui l'influencent ? Peut-on raisonnablement classer les faits de politique étrangère de la Chine dans une des catégories classiques des courants des relations internationales ? Les théories des relations internationales permettent de répondre à ces questions de manière à appréhender le risque d'une évolution de la relation Chine-Afrique vers un rapport inégal.

#### 3.1. Les théories des relations internationales appliquées à la Chine

L'analyse des relations internationales commence traditionnellement par la présentation des courants dominants de nature philosophique à la base des politiques étrangères des États ou des organisations internationales. Ces courants s'articulent généralement autour de trois typologies qui sont des théories générales classiques dans lesquelles on distingue les approches réalistes, libérales et marxistes ; ensuite viennent les

reformulations de ces théories générales dénommées les théories générales néo-classiques ; enfin on classe généralement dans la dernière catégorie les courants critiques de ces théories générales<sup>1</sup>. Nous optons pour un détour par la théorie des relations internationales pour tenter de comprendre la vision du monde du point de vue chinois. Les paradigmes caractéristiques des relations internationales fonctionnent ici comme des « lunettes » à travers lesquelles les actes de la politique étrangère de la Chine peuvent être appréhendés tout en soulignant, bien entendu, les limites d'usage.

Comprendre la place de la Chine dans le monde et sa dynamique interne propre est devenu crucial. Cette compréhension est cependant compliquée par la nature du régime politique chinois qui se distingue par un centralisme et un autoritarisme politiques. Disposant d'une légitimité de fait et n'étant pas un régime démocratique, le processus décisionnel du parti communiste chinois reste dominé, semble-t-il, par le jeu de pouvoir à l'intérieur de l'appareil politique; ce qui n'est pas de nature à favoriser la transparence. Aussi, en tant qu'appareil de l'idéologie dominante et seul garant de la légitimité politique, il ne tolère pas de remise en cause de son autorité sur le territoire chinois. Il y a donc des limites à la compréhension des intentions des acteurs à la base de l'élaboration des politiques extérieures. Mais leurs actions nous autorisent à formuler – *a posteriori* – des hypothèses assez crédibles en nous

servant d'outils propres aux paradigmes des relations internationales.

#### a. *La Chine réaliste*

D'après Paul Viotti et Mark Kauppi, la quintessence de la pensée réaliste s'articule autour de 4 thèses<sup>2</sup> : *Les États sont les seuls ou les principaux acteurs des relations internationales (1)*; *l'État est par nature Unitaire (2)*; *l'État est rationnel et vise constamment à maximiser son intérêt national (3)* : ce qui implique le recours périodique à la force; *la sécurité et les questions politiques constituent l'unique ou la principale finalité de la politique étrangère (4)*. Appliquées à la Chine actuelle, ces idées maîtresses du réalisme classique réclament un certain recul historique et une nuance. Il est de notoriété publique que l'État chinois est le centre essentiel de réalité chinoise ; il ne tolère pas des forces centrifuges de type régional ni aucune influence étrangère sur sa politique. Toute contestation de l'autorité politique est réprimée au pire par la force. Il revendique le principe absolu du respect de la souveraineté. Aussi la Chine, une et indivisible, refuse toute concession territoriale notamment aux minorités telles que les tibétains. Il se définit comme rationnel dans la détermination de sa politique ainsi que la recherche des moyens pour la réaliser. Il n'hésite pas à faire usage de sa force pour recouvrer des territoires perdus notamment à travers des démonstrations de force pour impressionner Taiwan ou faire usage des canaux diplomatiques pour le rétablissement de son autorité territoriale comme dans les cas de Hong-Kong et Macau.

1. Voir les ouvrages de D. Ethier, op. cit., pp. 24-69 ; Viotti Paul et Kauppi Mark V., *International relations theory*, Boston/London/Toronto, Allyn and Boston, 3<sup>ème</sup> éd., 1999 ; Huntzinger Jacques, *Introduction aux relations internationales*, Seuil, Paris, 1987, pp.107-118.

2. Viotti et Kauppi, Op. Cit., pp.55-56.

Dans les pays de langue anglaise, l'auteur de référence qui, le premier, a commencé à s'intéresser à cette problématique est Alastair Iain Johnson. Le consensus général à cette époque, les années 1990, dans le monde académique anglo-saxon principalement, fut que la politique étrangère de la Chine est enracinée fondamentalement dans une vision réaliste<sup>1</sup>. Alastair, cité par Lynch, a estimé à cette époque que « malgré des changements significatifs pour rejoindre le système international, intégrer et participer activement à l'économie mondiale, les valeurs de souveraineté absolue sont encore le fil conducteur central de la politique étrangère chinoise et la *realpolitik* imprègne encore la vision du monde de beaucoup de décideurs de la politique de sécurité de la Chine. Une vision du monde dans laquelle la force militaire est un outil potentiel envisageable à utiliser »<sup>2</sup>.

Ce point de vue a fait autorité auprès des analystes et décideurs politiques anglo-saxons jusqu'en 2000 constate Lynch. Les faits politiques sont venus corroborer cette prise de position, notamment les différentes manœuvres militaires chinoises et les politiques d'intimidation et de « containment » à l'égard de Taiwan. La politique de « colonisation » de territoires tibétains participe aussi à conforter ce point de vue. Aussi, les événements tragiques de « Tienanmen » en 1989 contre le mouvement de contestation étudiante ont renforcé durablement cette impression. Cependant, des signaux différents de cette impression ont commencé à être donnés par les

leaders chinois après 2000, indiquant une sorte de volonté de changement de politique. En effet, en 2001, elle adhère à l'O.M.C. Elle participe en 2002 aux réunions de la Banque des Règlements Internationaux (B.R.I.) ; et selon A. Greenspan, elle devient en 2006 un acteur de premier plan du système financier international<sup>3</sup>. Peut-on raisonnablement confiner encore la Chine dans un courant réaliste classique alors que son orientation politique à l'extérieur milite plutôt en faveur d'une volonté d'intégration et à sa normalisation ? Cette préoccupation a été au cœur des débats académiques à partir de 2000 toujours selon Lynch et aboutit à un autre consensus différent de ce qui a prévalu avant cette époque.

### *b. La Chine néolibérale*

La prise en compte de la nouvelle volonté affichée des autorités chinoises à partir de 2000 s'est accompagnée de la reformulation de la position consensuelle à laquelle était parvenue les spécialistes de la question. On a constaté à cette époque, « un approfondissement des coopérations<sup>4</sup> » notamment entre les Etats-Unis et la Chine sur des dossiers comme la Corée du Nord, l'Iran et Taiwan. A la fin de la décennie précédente, le président Hu Jintao exposa sa vision politique dite de l'« Harmonie » à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, une approche des problèmes d'apaisement et de stabilisation<sup>5</sup>. Ces dé-

1. Lynch Daniel, in the *China Quarterly*, March 2009, n° 197, p.89.

2. Alastair cité par Lynch Daniel, en référence à son article, in *The China Quarterly*, n°158 (1998), p.2.

3. Greenspan Alan, op. cit., p.394.

4. Introduction de Jacques-Henri David dans l'ouvrage collectif « Chinamérique », Op. cit., p.19.

5. Niquet Valérie, in Ramses, 2008, p. 222 et voir aussi le discours cité de Hu Jintao au forum Sino-Afrique de 2006.

veloppements nouveaux conduisent certains analystes à considérer désormais que l'approche néolibérale a supplanté le réalisme dans l'analyse de la politique chinoise en Occident. Globalement, la théorie néolibérale est une reformulation de la théorie libérale classique en relations internationales.

Une des thèses caractéristiques des libéraux classiques est « le triomphe des intérêts individuels sur les États ». Cette affirmation suffit selon eux à garantir à terme l'instauration d'une paix universelle. Les néolibéraux, anglo-saxons en particulier, considèrent que le développement des échanges économiques assure la réalisation de cette affirmation fondamentale<sup>1</sup>. Ils fondent l'avenir de la coopération internationale et de la paix sur l'interdépendance économique des États qui, selon eux, ne sont pas les seuls acteurs majeurs du système international. Un autre argument en leur faveur postule que l'environnement national est en constante interaction avec l'environnement international. Partant de ces points de vue, certains analystes ont décelé dans la politique étrangère menée par la Chine après les années 2000, l'amorce d'un tournant idéologique. Selon Alastair, les revirements politiques chinois s'expliquent notamment par la volonté des dirigeants chinois de briser leur isolement international dû aux événements de Tienanmen, d'améliorer leur image, ainsi que la protection et la promotion des intérêts économiques chinois<sup>2</sup>.

Le nouveau consensus intervenu à l'époque admettait cependant qu'il subsistait des doutes ; une certaine am-

bigüité de la politique chinoise à l'extérieur. Certains faits relatifs à Taiwan, par exemple, confortent le point de vue selon lequel la Chine n'avait pas totalement abandonné sa position réaliste. L'articulation de sa politique de « containment » sur Taiwan dans sa relation avec l'Afrique inspire à F. Zacharia la réflexion suivante : « La Chine s'est toujours montrée consciente de son pouvoir. L'une des raisons qui l'ont amenée à se concentrer sur l'Afrique, c'est que ce continent a longtemps compté un certain nombre de pays amis de Taiwan. Sept des vingt-six gouvernements de la planète qui maintiennent des relations avec Taiwan sont en Afrique ; ces dix dernières années, six pays, dont l'Afrique du sud, ont troqué leur reconnaissance de Taï-Pei contre celle de Pékin – grâce à des offres d'aide judicieusement formulées »<sup>3</sup>. Une observation qui illustre le déséquilibre croissant dans la relation entre l'Afrique et la Chine

A nos yeux, le revirement de la politique chinoise pour son intégration dans l'économie mondiale actuelle est largement motivé par la promotion et la protection de ses intérêts économiques. C'est probablement à cette compréhension que l'Afrique et plus généralement les pays africains pourraient ajuster leurs politiques dans la mesure où les intérêts économiques sont par essence plus dynamiques que les intérêts politiques.

Si, au gré des intérêts économiques, la Chine modifie son positionnement idéologique envers l'extérieur, a-t-elle fondamentalement remis en question son réalisme traditionnel pour autant ? Lequel de ces deux axes théoriques est-il pertinent pour expliquer et comprendre

1. Ethier Diane, *Op. cit.*, pp.24-69.

2. Alastair Iain cité par Lynch Daniel, *op. cit.*, p.91.

3. Zacharia Fareed, *op. cit.*, p. 134.

la politique étrangère de la Chine depuis 2007 jusqu'à aujourd'hui ? Cette question reste entière et le restera probablement longtemps tant que l'opacité dans le processus décisionnel de la politique chinoise perdurera. Ces axes sont globalement revendiqués par les deux tendances dominantes au sein du parti communiste chinois (PCC); en l'occurrence, la tendance conservatrice dominée par les militaires et les idéologues du parti, et l'aile réformatrice, portée essentiellement par les technocrates et les milieux économiques. Cette dernière se caractériserait par une vision néolibérale déclinée en politique étrangère tandis que l'approche réaliste serait l'œuvre de la première. Sur ces sujets et beaucoup d'autres, la Chine joue sur ces deux tableaux dans ses intérêts. Cette ambiguïté peut être considérée comme un trait caractéristique du déploiement chinois à l'étranger : « l'ambivalence est une stratégie dont la Chine joue avec talent : entre grande puissance et pays en développement, elle se déploie dans toutes les catégories et ne néglige aucun terrain »<sup>1</sup> constate certains observateurs. Si, dans la relation Chine - Afrique, cette dernière n'est qu'un élément de plus dans la stratégie globale chinoise, qu'elle soit de philosophie « réaliste » ou « néolibérale », il y a donc un risque que cette relation existe d'abord pour coller aux intérêts de la Chine. Si l'aspect « réaliste » se révèle plus dominant, le risque est plus grand et pas seulement en termes de bien-être économique. La rationalité sous tendant l'action extérieure chinoise porterait alors en elle-même les germes de relations déséquilibrées.

1. Sous la direction de Frédéric Charillon, les notices de la documentation française, n°24, 2006, p.184.

## CONCLUSION

Nous avons entamé le parcours de cet article par l'évocation des représentations collectives comme une première approche des relations Chine - Afrique ; ensuite nous avons porté notre analyse du sujet par le biais du contexte général international dans lequel la Chine joue désormais un rôle d'acteur important dans les relations internationales. Comme dernière voie d'accès à notre problématique, nous avons tourné notre attention à la fois sur le contexte propre à la Chine, sa dynamique interne et ses interactions avec l'environnement extérieur ; ce qui nous a conduit à analyser son positionnement comme acteur rationnel des relations internationales. Cette démarche a révélé que le potentiel pour des rapports asymétriques en faveur de la Chine est très élevé.

La Chine a construit une image positive dans les représentations collectives africaines essentiellement par ses réalisations symboliques. C'est donc ce socle de souvenirs partagés qui forme le passé. Ce qui était vrai hier ne l'est manifestement plus aujourd'hui. Ce socle est, selon nous, en voie d'affaiblissement. S'il est évoqué, c'est en tant qu'instrument de légitimation pour se démarquer des partenaires occidentaux. Il peut être aussi instrumentalisé auprès des africains pour renforcer la position de la Chine dans sa compétition avec les pays occidentaux dans le contexte changeant des relations internationales actuelles. L'Afrique ne traite plus avec la Chine post-conflit et en reconstruction, mais avec un grand acteur international. Dans ce contexte nouveau, le jeu de puissance entre les principaux acteurs internationaux est susceptible de rem-

placer l'ancien socle des relations Chine-Afrique. Les malentendus pour les décideurs africains seraient le décalage entre les perceptions anciennes régulièrement évoquées et les aspirations nouvelles de la Chine. Cette nouvelle phase des relations sino-africaine est essentiellement économique et s'effectue dans le contexte de la mondialisation caractérisée – entre autres – par une intensification de la concurrence internationale. Elle est déséquilibrée et à réinventer. C'est une des sources d'asymétrie dans la mesure où les deux parties n'ont pas objectivement les mêmes intérêts.

La perspective pour l'Afrique est de contribuer à forger ce partenariat avec la Chine pour son développement. Il est nécessaire aussi pour le continent d'élargir son partenariat pour éviter le jeu de puissance en développant et en diversifiant les partenariats avec les pays émergents d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe. Il n'est pas question d'exclure, bien entendu, les partenaires de coopération traditionnels. Ces recommandations constituent une voie d'action pour éviter que la chinisation de l'Afrique ne soit définitivement et irrémédiablement asymétrique. ¶

## BIBLIOGRAPHIE

Bezbakh, Pierre et Sophie Gherardi, *Dictionnaire économique A.Z*, Larousse/VUEF, 2003.

Bavresse Nicolas, *Après le déluge (la grande crise de la mondialisation)*, Perrin, Paris, 2009.

Broadman, Harry G., « China and India go to Africa », *Foreign Affairs*, vol 87, n°2, 03/04/2008.

Carey Kevin et al. , « Sub-sahara africa, forging new trade links with

Asia », Fonds Monétaire International, 2007.

Charillon Frédéric, *Les notices de la documentation française*, n° 24, 2006.

Chambon Jean-Louis, *Chinamérique*, Eyrolles (éditions d'organisation), Paris, 2010.

Essel Stephane, « vers un conseil de sécurité économique et social », *Le monde diplomatique* , juillet 2003, (en ligne : www.Regards-citoyens.com).

Greenspan Alan, *Le temps des turbulences*, J-C Lattes, Paris, 2007.

Hagling Dan, In It for the Long Term? Governance and Learning among Chinese Investors in Zambia's Copper Sector, *The China Quarterly*, vol. 199, 9/2009, pp. 627-646.

Strauss, Julia C. ,The Past in the Present: Historical and Rhetorical Lineages in China's Relations with Africa, *The China Quarterly*, vol.199, 9/2009, pp 777-795.

Hu Jintao, Discours au forum Sino-Afrique, Beijing, 2006.

Huntigton Samuel P., *Le choc de civilisation*, Odile Jacob, Paris, 2000.

Large, Daniel, "Beyond dragon in the bush : the study of China-Africa relations", *African Affairs* (journal of the royal african society), 01/2008, n° 107/426.

Lynch Daniel, "On chinese perspective on the futur of international relation", *The China Quartely*, March 2009.

Niquet Valérie, *Chine vers une croissance qualitative*, Ramses, 2008.

« Taiwan's chinese techniques in Africa », *The China quarterly* , 06/2009, n°198.

Taylor Ian, Sino-African relations and the problem of human rights, *African Affairs*, n° 107/426.

Vircoulon Thierry, « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congo-

laise », *Afrique Contemporaine*, n°227, 03/2008.

Wallerstein I. « Crise mondiale politico-économique : quels sont nos choix ? » Conférence à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) du 4/03/2010.

Wallstreet Journal Of Europe, « Hague calls for reordering foreign relations », 11 mars 2010.

Fareed Zacharia, *L'empire américain (l'heure du partage)*, Saint-Simon, Paris, 2009.

